

Association au pied du mur

151 chemin Claude Galley

04230 Mallefougasse

07.50.40.87.90 Mail : au.pied.du.mur04@gmail.com

Bulletin d'information n°11 (08 novembre 2016)

Voici la retranscription (avec les fautes) de quelques extraits d'actes paroissiaux de notre commune de Mallefougasse de 1687 à 1714. Le Roy est Louis XIV.

Vous trouverez beaucoup de Gaubert, c'est à cette époque la principale famille du lieu, ils représentent plus de 50% de la population, ils se marient entre eux, et on retrouvera plus tard quelques enfants dégénérés.

Légendes : en jaune les décès, en vert les mariages, en bleu les naissances.

La même année et le huitième octobre Philippe Gaubert âgé d'environ vingt-cinq années, après avoir reçu les sacrements établis par Jésus Christ dans son église a rendu son âme à vivre et passée de vie à trépas a été enseveli au cimetière de la paroisse de ce lieu de Malefougasse, assisté de ses père et mère de ses frères et amis et autres habitants dudit lieu qui ont offerts les prières à dire pour son âme les quels n'ont pas signés excepté son frère qui a signé ainsi que Jean-Pierre Gaubert Lieutenant de Juge qui a signé les enquis et requis suivant l'ordonnance.

(Signatures : P Gaubert, Guiol curé, E Tirand.)

Exemple d'acte de décès.

En la même année et **le neuvième jour du mois** de mai, mois Messire Louis Guiol prêtre et curé de cette paroisse de Malefougasse affirme avoir publié par trois fois et pendant la messe paroissiale en trois suivant dimanches ou festes consécutifs le mariage à contracter en face de notre sainte mère Eglise Catholique Apostolique Romaine entre Jean Amayenc **très pauvre garçon orphelin**, fils de a feu Honnoré et de feu Jeanne Gaubert de la paroisse de Châteauneuf d'une part et de Jeanne Gaubert **pauvre bergère** fille de Georges et de Catherine Biron, native de Montlaux, habitant dans ce lieu, auquel mariage ni contestation aucun empêchement canonique, et le tout en présence des proches parents et témoins qui ont signé le cahier qui a été contrôlé et enregistré le dit jour an que dessus ; Castagny Orléans.

(Signatures : Pons, Gaubert, Guiol curé).

Le mariage entre deux miséreux,

L'an que dessus et **le trente du présent mois de septembre**, moy messire Louis Guiol prêtre et curé de cette paroisse de Malefougasse atteste avoir publié pendant trois dimanches consécutifs à la messe paroissiale le mariage d'entre Jean Gaubert travailleur à la terre, fils de Georges aussi travailleur à la terre et de feu Jeanne Gaubert de cette paroisse d'une part et d'autre entre Clère Gaubert fille de a feu Georges et de Catherine Birot aussi travailleuse à la terre de ce même lieu, après avoir eu consentements mutuel l'un et l'autre les ai bénis et épousés selon l'ordre présent de l'Eglise dont 'il n'est intervenu aucun empêchement canonique, fait en présence de ses proches parents et des témoins qui ont signés et a été contrôlé à Sisteron par le vicaire le 29 septembre mil sept cent quatre. Pour le sieur Burlé a pris trois livres.

(Signatures : Arnaud, Guiol curé).

Quelques indications sur les métiers.

L'an mil sept cent quatre et **le premier du mois de décembre** a été enseveli dans l'église paroissiale du lieu de Malefougasse Noble Charles de Gratian seigneur de Consonoves grands bois et bois Cjoupnat et autres places, étant décédé le jour d'avant après avoir donné les marques de bon chrétien et avoir reçu les sacrements de l'église envoyés à nous hommes. Soussigné étant présent et les témoins ainsi l'atteste Jean Tirant prêtre et vicaire de ladite paroisse : Mathieu Gaubert et Pierre Alleman.

(Signatures : Gaubert, P Alleman, Tirant vicaire).

Les personnes ensevelis dans l'église.

L'an que dessus et **le quinze de novembre** a été enseveli dans l'église paroissiale et dans une tombe faite exprès ; Noble Jean-Louis de la Penne étant mort le jour d'avant, ayant donné les marques d'un bon chrétien, fils du Noble Joseph de la Penne et Dame Diane de Gratian seigneur de Thoard. Présent : Mathieu Gaubert, et Honoré Gaubert ainsi l'atteste Jean Tirant vicaire.

(Signature : Gaubert).

L'an que dessus et **le douze d'avril** a été enseveli dans le cimetière de l'église de ce lieu Noble Frère Joseph de Mathieu du Revest des brousses, Frère et Chevalier de St Jean de Jérusalem, après avoir reçu les sacrements de l'église âgé d'environ trente ans ainsi l'atteste je Jean Tirant curé soussigné.

L'an que dessus et **le premier du mois d'août** a été baptisé dans l'église de la paroisse du présent lieu de Malefougasse François Lablache né le même jour, **dont le père nous est inconnu**, sa mère est Margueritte (**sans nom**) originaire du lieu de Roussier. Son parrain a été Giraud Gaubert, la marraine Catherine Gaubert tous de ce présent lieu. Les témoins : Honoré Gaubert et Elzar Tiran ainsi l'atteste Jean Tirant vicaire soussigné.

(Signatures : H Gaubert, J Tirant vicaire).

Vu son nom il doit être né dans le quartier de la Blache ?

L'an que dessus et **le 22 août** a été enseveli dans le cimetière de la paroisse de Malefougasse Jean Gaubert **né le même jour**, fils d'Antoine et de Philomène Maris du présent lieu, ainsi l'atteste Jean Tirant vicaire soussigné. Les témoins Mr Jean Payan et Mathieu Gaubert.

(Signatures : Payan, Gaubert, J Tirant).

Enfant mort-né, durant cette période il y en a de nombreux !.

L'an que dessus **le dix de novembre** a été baptisé dans l'église de ce lieu Joseph Jullien, né le même jour, fil de Jean et de Françoise Guilleaumon, son parrain a été **Noble Joseph Du Poil** et sa marraine **Noble Dame de Bernies Dame de Consonoves** qui ont signés ainsi l'atteste je Jean Tirant prêtre soussigné.

(Signatures : de Bernies, Du Poil, J Tirant prêtre).

Une belle naissance.

Le cinquième d'octobre 1688 a été enseveli Jean Gaubert fils de ... et de Françoise dans le cimetière dudit lieu assisté de ses parents père et mère et autres parents, le dit Jean Gaubert était âgé d'environ 10 ans, et est mort le quatre du même mois, **se serait malheureusement précipité d'un chêne**, en présence des témoins soussignés avec moy. (Signature Faudon prêtre).

Jean Gaubert, mort en tombant d'un arbre.

L'an 1710 et **le 1^{er} du mois de février** a été dans l'église paroissiale de ce lieu de Malefougasse Louis Valentin, **fils de et de**. Son parrain a été Giraud Gaubert et sa marraine Margueritte Rayne, a signé qu'a su son parrain enquis ainsi l'atteste.

(Signature : Bellon vicaire).

(Il n'y a pas le nom du père et de mère, ni aucune indication de baptême. Il est enseveli le 7 mars).

L'an 1720 et **le sept du mois de mars** a été enseveli dans le cimetière de l'église paroissiale de ce lieu de Malefougasse Louis Valentin âgé de cinq semaines, **ne sachant le nom ni du père ni de la mère**, a signé qui l'a su par nous enquis ainsi l'atteste. Je vicaire soussigné.

(Signature : Bellon vicaire).

Certainement un enfant abandonné et adopté cinq semaines par ses parrains.

Le vingt-six du mois de février de l'année mil six cent nonante a été baptisés dans la maison d'abord après l'enfant **deux filles gémelles** de Mathieu Gaubert et de Honorade Eysseric et **ensevelies le même jour** dans le cimetière de cette paroisse le tout en présence des témoins soussignés avec moy.

(Signature : Faudon prêtre).

Toujours aussi triste.

Le vingt-huit novembre de l'année mil six cent nonante j'ai soussigné ay épousé en face de notre sainte mère Eglise Catholique Apostolique Romaine Louis Chabus fils de feu Louis et Honorade Perret du lieu de Saint Etienne avec Honorade Rayne fille d'André et de Françoise Giraud de ce lieu de Malefougasse et tous deux du même diocèse de Sisteron. Après les écrits et publications que j'ai faites dudit mariage en trois dimanches dont il n'est intervenu aucun empêchement canonique qui ai pu empêcher la solennité dudit mariage et pour être la vérité dite j'ay signé avec les témoins écrits et signer à savoir : Jean Pierre Gaubert Maistre tisseur à toiles, Mathieu Gaubert, Clode Tardieu cardeur, André Tardieu tisseur à draps de St Etienne.

(Signatures : Tardieu, Gaubert, Faudon prêtre).

Beaux témoins du mariage entre tisseurs à toiles, à draps et cardeur.

L'an que dessus et **le 3^{ème} du mois de novembre** a été célébré mariage en face de notre St mère l'église entre Pierre Grégoire a feu Balthazar veuf et de feu Catherine Viton du lieu de Peyruis d'une part et honnête fille Margueritte Gaubert fille à feu Louis et a feu Honnoradé Gérard de ce lieu de Malefougasse d'autre, tous deux de ce diocèse de Sisteron, après la publication des annonces pendant la célébration de la messe de trois dimanches ou festes consécutifs, avec l'attestation de Messire Vachier vicaire de Peyruis ci jointe sans qu'il ne soit venu à ma notice aucun empêchement canonique, en foy de quoi me suis soussigné avec les témoins qui n'ont su signer de ce enquis selon l'ordonnance. Assistée de son frère ladite Margueritte assistée de Jacques Gaubert un oncle germain.

(Signatures | Bermond, Pierre Grégoire, Demalcors Vicaire).

L'épouse devient honnête.

L'an que dessus et **le dix et sept** du susdit mois dans le cimetièrre de la susdite église a été enterré François originaire de la susdite Blanche village qui n'est pas éloigné de Grenoble, **n'ayant pu ou su dire son surnom**, étant mort le jour précédant, âgé d'environ trente-cinq à quarante ans, **ayant été trouvé moribond dans bois Croumpat par le garde terre de la Dame** et porté au village, a reçu le sacrement de pénitence, accompagné a la sépulture par les consuls dudit lieu à la réquisition desquels a été enterre, et a signé qui a su par nous enquis.

(Signature : Demalcors prêtre).

Mort d'un bucheron dans le bois Croumpat ?

Je suis toujours à la recherche de personnes pour m'aider à retranscrire les extraits paroissiaux de 1623 et 1624 biens difficiles à lire.

Demain je commence l'année 1715.

Patrick,

